

tout système qui ne tient pas compte de la pondération; troisièmement, on doit se servir des moyennes pondérées des prix de certaines valeurs individuelles plutôt que de la plus haute moyenne, de la plus basse moyenne ou de la cote de clôture. Ce dernier point a une importance considérable parce que la moyenne de prix auquel une valeur est vendue un certain jour diffère fréquemment et par une assez bonne marge de la moyenne des hauts ou des bas prix du jour ou des prix de clôture.

Dans les nombres-indices révisés des prix de valeurs mobilières qui ont été publiés récemment par le Bureau on a eu recours pleinement à ces améliorations dans les méthodes de calcul, et nos nombres-indices sont maintenant en ligne avec la technique la plus avancée reconnue dans de tels calculs. Dans cette revision on a aussi changé la base des calculs. La base de période est maintenant l'année 1926, c'est-à-dire que les prix de 1926 comptent pour 100 et les mouvements subséquents des prix sont exprimés en pourcentages de ceux de 1926. L'année 1926 a été choisie comme base, en conformité à la tendance qui prévaut maintenant de substituer une base d'après-guerre à une base d'avant-guerre. Cela permet ainsi de faire plus facilement des comparaisons avec les indices les plus importants des Etats-Unis.

Deux séries de nombres-indices sont maintenant publiées chaque semaine par le Bureau, celle du spéculateur et celle de l'épargnant. (Voir tableaux 11 et 12). Il est évident que ces indices mesurent des mouvements de caractères entièrement différents; l'indice du spéculateur est basé sur les prix des 25 titres industriels et d'utilité publique, actions ordinaires, les plus actifs chaque semaine, aux bourses de Montréal et Toronto; l'indice représente le résultat des opérations du spéculateur qui achèterait chaque semaine ces titres dans la proportion des opérations totales du marché et qui réaliserait son placement toutes les semaines. L'indice de l'épargnant, d'autre part, mesure la tendance des valeurs pour celui qui achète une liste de titres et les garde en portefeuille pendant une longue période.

**Nombres-indices des actions ordinaires comme placement et comme spéculation.**—Les nombres-indices mensuels des actions ordinaires considérées au point de vue portefeuille, computés par le Bureau Fédéral de la Statistique sur la base de 1926 = 100, ont été calculés depuis 1913. L'indice a deux parties principales: la période subséquente à 1926 et la période précédente. Pour la période de 1913 à 1926 on s'est servi des titres qui étaient inclus dans les nombres-indices antérieurement publiés sur la base de 1913, soit 31 industriels, 10 utilités publiques et 9 banques, ou 50 titres en tout. Dans la période subséquente, le nombre-indice a été élargi et comprend maintenant 98 industriels, 18 utilités publiques domestiques, 8 compagnies opérant à l'étranger et 8 banques. Malgré la différence dans le nombre de titres, la tendance de la cote est très bien indiquée durant toute la période. Le plus grand nombre de titres dans l'indice révisé, bien que ne donnant guère plus d'exactitude à l'indice général, donne tout de même une information plus complète sur les différents groupes passant sur les comptoirs canadiens.

Les banques sont comprises dans les nombres-indices mensuels mais non dans les hebdomadaires, les opérations de ces valeurs, en général, n'étant pas assez importantes pour les inclure dans les calculs hebdomadaires. Dans tous les cas, leur inclusion n'affecterait pas l'indice de plus d'un ou deux points.